



Revitalisation commerciale

Fonds de restructuration de l'immobilier commercial

Direction de l'Aménagement du Territoire

19/06/2019

Les objectifs de l'outil, les communes visées

Objectif : accompagner les communes qui souhaitent **remettre sur le marché des cellules commerciales (acheter, remettre en état puis vendre ou louer)** adaptées aux besoins des commerçants et de la clientèle

Cibles : communes, et en priorité les pôles de centralité,

- **engagées dans un projet global de revitalisation** ayant identifié les différents facteurs à l'origine de la perte d'attractivité du centre-ville et défini un programme multisectoriel (habitat, espaces publics, commerce, ...)
- Souhaitant **renforcer la destination commerciale de leur cœur de ville** caractérisée par une densité et une diversité de l'offre commerciale

Une nécessaire contextualisation de l'opération

- ▶ Une mise en perspective préalable du volet commercial **au regard des autres enjeux du territoire**
- ▶ **La définition d'un périmètre opérationnel** pour concentrer des efforts sur un parcours marchand / des linéaires commerciaux ciblés
- ▶ L'appui sur **un programme d'actions pluriel en faveur du commerce** (promotion et actions collectives, espaces publics connexes, valorisation de produits locaux,...)
- ▶ **L'organisation d'une animation commerciale** pour piloter le programme et assurer un dialogue continu avec les commerçants

La prise en charge de **50 % du déficit d'opérations** prenant en compte

Pour **les dépenses** : **acquisition, réhabilitation, démolition, reconstruction**...liées à la remise en état d'un local commercial, y compris les éventuels travaux de dissociation de l'accès au logement

Pour **les recettes** : issues de

- **la vente OU**
- **location sur 9 ans OU**
- **location sur la durée du crédit bail et du montant de l'option d'achat**

Sur la base d'un prix de vente ou de location **conforme au marché local**

LES BENEFICIAIRES :

 Les communes, les groupements de communes ou leurs délégataires (SEM,...)

 Les organismes HLM

 Les établissements publics fonciers

Modalités administratives : éléments à fournir

⇒ Formulaire de demande de subvention accompagné des pièces suivantes :

- **Une synthèse du diagnostic et du plan d'actions** permettant la mise en perspective du volet commercial
- **Une carte mentionnant le périmètre opérationnel** défini pour redynamiser le centre-ville
- **Les plans d'aménagement des locaux** sur lesquels porte la demande
- Les justificatifs des **dépenses éligibles**